

(N^o 81.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 25 MAI 1844.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande du sieur Charles Jules Lenormand de Bretteville, sous-lieutenant au 1^{er} régiment de Cuirassiers.

MESSIEURS,

Par requête adressée au Roi, en date du 28 avril 1842, le sieur Charles Jules Lenormand de Bretteville demande la naturalisation ordinaire.

Il est né à Nestved, royaume de Danemarck, l'année 1809, fut admis au service de France dans la garde royale, et ayant reçu sa démission en 1834, il entra au service belge la même année; il est aujourd'hui sous-lieutenant au premier régiment de cuirassiers.

Le pétitionnaire a épousé une Belge dont il a trois enfants; les autorités consultées le jugent digne de la faveur qu'il sollicite. Sa demande a été prise en considération à la Chambre des Représentants par 58 suffrages contre 11.

Le Duc D'URSEL, Rapporteur.